

## COMPTE RENDU DU 11 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le onze du mois d'octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Châtaigneraie, sur convocation en date du 4 octobre 2016, s'est rassemblé en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas MAUPETIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nicolas MAUPETIT, Marie-Jeanne BENOIT, Patrick PARANTHOËN, Sylvie JOURDAIN, Jean-Pierre TRICOIRE, Michel PETIT, Joseph BONNEAU, Joël BONNAUD, Patrick DOUILLARD, Claude MORIN, Vital LEMASSON, Catherine ARNAUDEAU, Chrystèle LEBRUN, Laure BLUTEAU, Valérie ARTAUD, Stéphanie ROUSSEAU, Manuella ROUET, Céline BELLEAU, Claude ALBERT, Patrick DESLANDES, Michel BIRONNEAU, Priscilla CHEVRIER, Hélène TURCAUD.

SECRÉTAIRE : Jean-Pierre TRICOIRE

---

### A – Compte rendu de l'exercice des délégations du Maire

#### 1. **Droit de préemption**

Le Conseil est informé des dossiers déposés depuis le 13 septembre 2016 et pour lesquels il a été renoncé au droit de préemption :

- Terrain situé Pré des Garennes Lot 14 Lotissement Le Château, Section AK n° 207 et 212,
- Terrain situé 16 rue Alphonse Daudet, Section ZB n° 266,
- Terrain situé 10 rue de la Capeline, Section ZA n° 330,

#### 2. **Finances**

Décisions prises depuis le 13 septembre 2016 :

- approbation de l'offre de la SGTP RACAUD de Vernoux en Gâtine concernant la réfection de trottoirs d'un montant de 24 545.50 € HT soit 29 454.60 € TTC.

### B – FINANCES

#### 1. **Décision Modificative**

- **Budget Commune**

Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les prévisions budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL R 013 : Atténuations de charges</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1321-066 : AMENAGEMENT PLACE DE LA REPUBLIQUE ET RUE SAINT JEAN	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175 000,00 €
R-1321-187 : 187 BATIMENT EGLISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
R-1325-066 : AMENAGEMENT PLACE DE LA REPUBLIQUE ET RUE SAINT JEAN	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 500,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>232 500,00 €</b>
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	10 250,70 €	0,00 €	0,00 €
D-1687B : Autres organismes et particuliers	904,41 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>904,41 €</b>	<b>10 250,70 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2112-066 : AMENAGEMENT PLACE DE LA REPUBLIQUE ET RUE SAINT JEAN	0,00 €	219 753,71 €	0,00 €	0,00 €
D-2113-060 : AIRE DE LA GARE	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2116-016 : Terrain Stabilisé	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-014 : Espace Aimé de Hargue	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-028 : BATIMENT CENTRE VILLE	0,00 €	3 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-179 : 179B TRAVAUX SALLE DE SPORTS C	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>2 200,00 €</b>	<b>225 353,71 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>3 104,41 €</b>	<b>235 604,41 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>232 500,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>241 500,00 €</b>		<b>241 500,00 €</b>

### • Budget Assainissement

Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les prévisions budgétaires conformément aux tableaux ci-dessus.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-022 : Dépenses imprévues ( exploitation )	0,00 €	2 642,42 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses Imprévues ( exploitation )</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 642,42 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 642,42 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 642,42 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 642,42 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 642,42 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>2 642,42 €</b>		<b>2 642,42 €</b>

## 2. Aménagement place de la République et de la rue Saint Jean

- Marché de travaux

Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de retenir les entreprises ci-dessous pour le marché de travaux pour l'Aménagement de la place de la République et de la rue Saint Jean.

N° lots	LOTS	CANDIDAT	Offre des entreprises HT
1	Terrassements, voirie et bordures	COLAS CENTRE OUEST	287 580.00 €
2	Assainissement eaux usées	COLAS CENTRE OUEST	74 965.00 €
3	Mobilier et espaces verts	CAJEV	39 780.93 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces du marché.

- Subvention Conseil Régional

#### **Le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE** le projet d'aménagement de la place de la République et de la rue Saint Jean
- **ARRETE** le plan de financement
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Régional une aide financière pour les travaux d'aménagement de la place de la République et de la rue Saint Jean
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération

### **3. Marché de maîtrise d'œuvre Eglise**

Le conseil à l'unanimité,

**DECIDE** de confier la maîtrise d'œuvre travaux de restauration de l'église Saint Jean Baptiste au Cabinet Atelier 44 de Nantes pour un montant de 84 525.00€ HT (tranche ferme et 5 tranches optionnelles), soit 101 430.00 € TTC.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces du marché.

### **4. Aménagement du territoire : accord de principe sur diverses cessions foncières à intervenir avec la Communauté de Communes**

Le conseil à l'unanimité,

- **APPROUVE** ce projet d'aménagement global porté sous maîtrise d'ouvrage :
  - communal pour la partie habitat du quartier Clemenceau
  - communautaire pour les abords du pôle santé et l'extension de la place de Marigny
- **APPROUVE** le principe de l'échange foncier suivant :

Echangistes	Communauté de Communes	Commune
Masse de biens apportés	Emprise utile au projet habitat et à la liaison douce, en fonction de la surface qui sera définie par l'opérateur privé missionné pour cette opération (société PODELIHA)	Terrain CLERGEAU (non déconstruit) attenant au pôle santé (938 m <sup>2</sup> ) Terrain (déconstruit) attenant à la place de Marigny (2 699 m <sup>2</sup> )
Masse de biens reçus	Terrain CLERGEAU (non déconstruit) attenant au pôle santé (938 m <sup>2</sup> )	Emprise utile au projet habitat et à la liaison douce, en fonction de la surface qui sera définie par l'opérateur privé missionné pour cette opération (société PODELIHA)
Soulte	(Néant)	
Frais d'acte notarié et de géomètre	A la charge de la Commune de La Châtaigneraie	

- **AUTORISE** la Communauté de Communes à engager immédiatement, avant toute cession, l'opération de déconstruction et d'aménagement du terrain CLERGEAU et quand elle le décidera l'opération d'extension de la place de Marigny ;
- **Etant** précisé qu'il sera nécessaire de présenter cet échange à un prochain Conseil Municipal pour en délibérer :
  - o En cas d'agrément de l'Etat sur le projet de gendarmerie d'intérêt communautaire et après le partage définitif des surfaces sur le quartier Clemenceau par la société PODELIHA ;
  - o au vu de l'avis des Domaines relatif aux biens cédés ;
  - o de manière concordante avec la délibération Communautaire.
- **AUTORISE** le Maire à prendre et signer tous actes y afférant.

## E – DIVERS

- **Personnel : Bons d'achats Noël**

Le Conseil à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer un bon d'achat de 40.00 € au personnel à l'occasion des fêtes de fin d'année valable dans les commerces adhérant à l'AEC.

- **Vœu : Prison Fontenay le Comte**

Le Conseil municipal de La Châtaigneraie demande à Monsieur le Garde des Sceaux de retenir le site de Fontenay le Comte.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas MAUPETIT  
Maire

